



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

**PROJET  
PROCÈS-VERBAL**

**ASSEMBLÉE RÉGIONALE ANNUELLE (ARA) DE L'AQRP DE LANAUDIÈRE**  
tenue le mercredi 3 avril 2019, à 10 h,  
à la salle Soprano de la Distinction, située au 1505, boul. Base-de-Roc, Joliette

**PRÉSENCES :**

**Membres du comité exécutif régional :**

Mme Yolande Buisson, présidente  
M. Robert Couture, 1<sup>er</sup> vice-président  
M. Daniel Morin, 2<sup>e</sup> vice-président  
Mme Johanne Cécile, secrétaire  
M. Bernard Lambert, trésorier

**Autres membres du conseil régional :**

M. Denis Bourassa  
M. Michel Côté  
M. Réjean Fontaine

**Membres de l'AQRP de Lanaudière :**

43 membres

**Non-membres :**

2 non-membres

**Président d'élections :**

M. Simon Bonnelly, conseiller au développement des services de l'AQRP

**Est invitée :**

M<sup>me</sup> Rose-Mary Thonney, 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'AQRP et présidente par intérim



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

## MOT DE BIENVENUE

La présidente sortante du conseil régional de Lanaudière, M<sup>me</sup> Yolande Buisson, qui agit à titre de présidente d'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle salue cordialement les membres et les non-membres et souligne la participation en tant qu'invitée de M<sup>me</sup> Rose-Mary Thonney, 1<sup>re</sup> vice-présidente de l'AQRP et présidente par intérim, en remplacement de M. Donald Tremblay, président en titre. Elle présente aussi M. Simon Bonnelly, conseiller au développement des services de l'AQRP qui a été nommé président d'élections par le conseil régional. Elle mentionne également que M<sup>me</sup> Johanne Cécil, secrétaire du conseil régional, agit en tant que secrétaire d'assemblée et secrétaire d'élections.

Enfin, la présidente présente à l'assemblée les membres du conseil régional, formé en août 2018, permettant ainsi, en septembre 2018, la levée de la tutelle administrative imposée à la région suite à la dissolution du conseil régional précédent par le conseil d'administration de l'AQRP. Les huit bénévoles ayant alors accepté de former le nouveau conseil régional sont M. Denis Bourassa, M<sup>me</sup> Yolande Buisson, M<sup>me</sup> Johanne Cécil, M. Michel Côté, M. Robert Couture, M. Réjean Fontaine et M. Bernard Lambert.

Par la suite, la présidente décrit sommairement les pouvoirs et responsabilités de l'assemblée régionale annuelle formée des membres en règle de la région. De plus, elle mentionne qu'en raison du mandat confié à l'ensemble des membres du nouveau conseil régional jusqu'en avril 2019, l'assemblée devra élire huit membres au conseil régional, et ce, pour un mandat de deux ans. Il est précisé que les huit membres élus par l'assemblée désigneront parmi eux, après la clôture de l'ARA, cinq membres afin de former le prochain comité exécutif du conseil régional. Il est souligné que le mandat des huit membres siégeant au conseil régional se termine au même moment soit, lors de la présente ARA. Ceux-ci ont tous manifesté leur intérêt afin d'obtenir un nouveau mandat, cette fois en étant élus par l'assemblée régionale plutôt qu'en étant nommés par le conseil d'administration de l'AQRP comme ce fut le cas en septembre 2018.

La présidente rappelle qu'après la clôture de l'assemblée régionale, les personnes présentes seront invitées à assister au traditionnel dîner de l'ARA lors duquel plusieurs prix seront offerts.

### 1. Avis de convocation et quorum

L'avis de convocation ayant été dûment transmis et le quorum constitué du nombre de membres présents étant constaté, la présidente d'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée régionale annuelle à 10 h 15.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

Suivant la lecture de l'ordre du jour par la présidente d'assemblée, il est proposé par M. Jean-Pierre Corneault et appuyé par M. Bernard Lambert, que le projet d'ordre du jour soit adopté tel quel. La résolution est adoptée à l'unanimité.



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Avis de convocation et quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle du 18 avril 2018
4. Présentation du bilan annuel des activités 2018-2019
5. Présentation des états financiers pour l'année 2018-2019
6. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020
7. Ouverture de la période de mise en candidature
8. Fermeture de la période de mise en candidature et élections
9. Présentation des membres du conseil régional
10. Questions diverses
11. Remerciements et levée de la séance

### **3. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régionale annuelle du 18 avril 2018**

Les membres de l'assemblée ayant pris connaissance du compte-rendu de l'assemblée du 18 avril 2018 qui a été remis à toutes les personnes présentes lors de leur inscription à l'accueil, il est proposé par M. André Marquis et appuyé par M. Roger Buisson que le procès-verbal de l'assemblée régionale annuelle tenue le 18 avril 2018 soit adopté avec dispense de lecture tel que rédigé. La résolution est adoptée à l'unanimité.

### **4. Présentation du bilan annuel des activités 2018-2019**

Dans un premier temps, la présidente présente aux membres de l'assemblée le bilan des actions de l'AQRP au plan national pour l'année 2018-2019 dont les principales portent notamment sur :

- Le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE);
- Le suivi de la Loi 15 (Loi favorisant la pérennité des régimes de retraite du secteur municipal);
- Le document « *Pour une Québec digne de ses aînés* » produit en collaboration avec plusieurs associations;
- La nouvelle documentation sur la défense des droits des aînés;
- La participation à la Tribune des retraités;
- Les interventions sur la place publique;
- L'offre de service en matière de conférences, de webinaires et d'activités sociales.

En réponse à une question de M<sup>me</sup> Francine Paradis, la présidente par intérim de l'AQRP, M<sup>me</sup> Rose-Mary Thonney, fait état de l'avancement des dossiers de l'AQRP et des différentes revendications concernant les aînés, notamment auprès du Conseil du trésor. Elle se dit confiante que certaines propositions de l'AQRP puissent être retenues et assure les membres qu'ils seront informés des développements dans ces dossiers.

Dans un deuxième temps, la présidente du conseil régional présente le bilan annuel des activités régionales 2018-2019 tout en mettant en lumière l'amélioration des résultats survenue au cours des derniers mois. Elle profite de l'occasion pour souligner le dévouement de tous les bénévoles au sein du conseil régional qui ont contribué à l'atteinte



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

de ces résultats. Elle remercie également les membres et non-membres de plus en plus présents lors des activités régionales.

Au chapitre des activités de représentation, elle mentionne sa participation au sein d'un jury national mandaté afin d'identifier les récipiendaires de prix d'excellence visant le réseau de la santé et des services sociaux ainsi que ses partenaires.

#### **5. Présentation des états financiers pour l'année 2018-2019**

La présidente d'assemblée invite le trésorier, M. Bernard Lambert, à faire la lecture des états financiers du conseil régional de Lanaudière pour l'année 2018-2019, document qui a été remis aux participants de l'assemblée.

Dans un premier temps, M. Lambert souhaite profiter de la tribune qui lui est offerte afin de souligner le soutien offert par la présidence provinciale et par les membres de la direction générale de l'AQRP au cours de la dernière année. Il remercie les membres du conseil régional précédant dont il faisait partie et tient à manifester toute son appréciation aux membres du conseil régional actuel.

Le trésorier présente les grandes lignes des états financiers de l'année 2018-2019 et répond aux questions de l'assemblée.

#### **6. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2019-2020**

La présidente invite le trésorier du conseil régional à présenter les prévisions budgétaires de l'année 2019-2020 telles qu'approuvées par l'AQRP.

Le trésorier résume les grandes lignes de la planification budgétaire et commente le contenu du document remis aux membres.

#### **7. Ouverture de la période de mise en candidature**

Le président d'élections, M. Simon Bonnelly, informe l'assemblée que huit postes sont à pourvoir au sein du conseil régional, tel que déterminé par résolution du conseil régional, cette décision appartenant à ce même conseil selon les règlements en vigueur. Par conséquent, il annonce que huit personnes devront être élues par l'assemblée.

Le président d'élections fait état du profil recherché pour les membres d'un conseil régional tout en mentionnant que le document sur lequel il s'appuie est accessible en consultant le site Web de l'Association.

Le président d'élections ouvre la période de mise en candidature et précise avoir reçu les candidatures des huit membres sortants du conseil régional afin de pourvoir les huit postes disponibles.



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

Les huit candidats proposés soit M. Denis Bourassa, M<sup>me</sup> Yolande Buisson, M<sup>me</sup> Johanne Cécil, M. Michel Côté, M. Robert Couture, M. Réjean Fontaine, M. Bernard Lambert et M. Daniel Morin acceptent respectivement leur mise en candidature.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Corneault que les membres sortants du comité soient élus par acclamation.

Le président d'élections reçoit alors la mise en candidature de M. Patrick-Gaétan Parent qui prend la parole en mentionnant son intérêt à redevenir membre du comité. Il est mentionné que ce dernier a fait partie du conseil régional précédent, et ce, jusqu'au moment de la tutelle administrative imposée à la région par le conseil d'administration de l'AQRP, suite à la dissolution de ce précédent conseil.

Le président d'élections annonce qu'il y aura élections ayant reçu neuf candidatures alors que huit postes sont disponibles.

Un membre, M. Benoit Poulin, prend la parole en mentionnant qu'il avait également un intérêt pour déposer sa candidature. Toutefois, considérant le fait que l'équipe sortante a été nommée il y a à peine sept mois par le conseil d'administration afin de lever la tutelle, il comprend fort bien le désir légitime des membres du conseil d'être cette fois élus pour un mandat de deux ans par l'assemblée. Par conséquent, sa décision est de ne pas présenter sa candidature afin que l'équipe nommée par l'AQRP puisse recevoir un mandat clair de l'assemblée régionale par leur élection et ainsi maintenir la synergie évidente qui semble régner au sein de l'équipe.

Un membre, M<sup>me</sup> Francine O'Connor, souhaite que soit soumise à l'assemblée la proposition émise précédemment par M. Jean-Pierre Corneault à l'effet d'élire les huit membres sortants du conseil régional. M<sup>me</sup> Francine Paradis appuie cette proposition.

M. Patrick-Gaétan Parent annonce qu'il retire sa candidature.

#### **8. Fermeture de la période de mise en candidature et élections**

Le président d'élections, M. Bonnelly, demande à l'assemblée de procéder à la fermeture de la période d'élections. Il est proposé par M. Jean-Pierre Corneault et appuyé par M<sup>me</sup> Francine Paradis que la période de mise en candidature soit fermée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Le président d'élections déclare que M. Denis Bourassa, M<sup>me</sup> Yolande Buisson, M<sup>me</sup> Johanne Cécil, M. Michel Côté, M. Robert Couture, M. Réjean Fontaine, M. Bernard Lambert et M. Daniel Morin sont élus par acclamation, et ce, pour un mandat de deux ans.

#### **9. Présentation des membres du conseil régional**

Le président d'élections, M. Simon Bonnelly, présente les membres constituant le présent conseil régional de l'AQRP de Lanaudière :



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

- M. Denis Bourassa
- M<sup>me</sup> Yolande Buisson
- Mme Johanne Cécil
- M. Michel Côté
- M. Robert Couture
- M. Réjean Fontaine
- M. Bernard Lambert
- M. Daniel Morin

Enfin, le président d'élections remet aux membres élus le code de déontologie de l'AQRP ainsi que le formulaire d'engagement réciproque afin que ce dernier document soit signé par chacun des membres élus.

#### **10. Questions diverses**

M. Robert Couture s'adresse à la présidente par intérim de l'AQRP, M<sup>me</sup> Rose-Mary Thonney, en mentionnant que les élections des conseils régionaux surviennent en avril et que par conséquent, il est difficile avant l'ARA d'effectuer les réservations pour l'hébergement offert lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), ne sachant qui sera élu ou réélu lors des élections régionales. Il ajoute que la conséquence de réserver tardivement est souvent l'absence d'hébergement disponible à proximité.

M<sup>me</sup> Thonney se dit réceptive à cette situation et demandera à la direction générale d'inventorier les possibilités pour les réservations reliées à la prochaine AGA.

#### **11. Remerciements et levée de la séance**

Après avoir remercié tous les participants, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jean-Pierre Corneault et appuyé par M. Réal Plourde que la séance soit levée à 11 h 45.

---

Johanne Cécil  
Secrétaire d'assemblée